



Adoption d'un majeur, délais et modalités ?

Par Visiteur

Je souhaite adopter une personne majeure, j'aimerais savoir quel est le délais de la procédure d'adoption dans un tel cas, s'il est nécessaire d'avoir le consentement de ses parents sachant qu'il a 25 ans et 20 ans de plus que moi, ainsi que les documents à fournir pour ces démarches
avec mes remerciements
cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame

j'aimerais savoir quel est le délais de la procédure d'adoption dans un tel cas, s'il est nécessaire d'avoir le consentement de ses parents sachant qu'il a 25 ans et 20 ans de plus que moi, ainsi que les documents à fournir pour ces démarches
L'adoption que vous allez réaliser est nécessairement une adoption simple et étant donné que la personne est majeure nul besoin de l'accord de ses parents.

Il convient pour cela de saisir le juge aux affaires familiales en vous adressant au greffe du tribunal de grande instance. Ce dernier vous indiquera les documents à fournir pour la procédure.

Le délai moyen est de 3 à 6 mois compte tenu de l'engorgement des tribunaux.

Bien cordialement